

FEUILLE D'AVIS

DE LA VALLÉE DE JOUX

PARAIT LE MERCREDI PUBLIE LES AVIS OFFICIELS

Abonnements

1 an (12 n°) Fr. 9.-	3 mois (3 n°) Fr. 4.-
6 mois (6 n°) Fr. 5.50	Etranger Fr. 13.-

L'abonnement ne sert que de relevé.
Les annonces et abonnements sont payables d'avance en espèces ou en chèque.

Annonces

1 ligne 10 jours Fr. 1.000

1 ligne 15 jours Fr. 1.500

1 ligne 20 jours Fr. 2.000

1 ligne 25 jours Fr. 2.500

1 ligne 30 jours Fr. 3.000

1 ligne 35 jours Fr. 3.500

1 ligne 40 jours Fr. 4.000

1 ligne 45 jours Fr. 4.500

1 ligne 50 jours Fr. 5.000

1 ligne 55 jours Fr. 5.500

1 ligne 60 jours Fr. 6.000

1 ligne 65 jours Fr. 6.500

1 ligne 70 jours Fr. 7.000

1 ligne 75 jours Fr. 7.500

1 ligne 80 jours Fr. 8.000

1 ligne 85 jours Fr. 8.500

1 ligne 90 jours Fr. 9.000

1 ligne 95 jours Fr. 9.500

1 ligne 100 jours Fr. 10.000

REDACTION ET ADMINISTRATION
Imprimerie Roland DUPUIS, Le Sentier
 Chèques postaux 11 4690



FAVJ du 28 octobre 1964 pour toutes les publicités.

La construction du magasin

MIGROS

au Sentier

a été réalisée par les entreprises suivantes

COSTA Laurent	Installation sanitaire	LE SENTIER
ELEKTRO-METALL	Plafonds suspendus	ZURICH
FRESSINEAU Marius	Menuiserie extérieure et intérieure	LE SENTIER
GENEUX-DANCET S.A.	Etanchéité - Toiture plate	CRISSIER
GERBAULT Georges	Carrelage	LE BRASSUS
GUARISCHETTI Pierre	Peinture	L'ORIENT
IRONFLEX AG.	Isolation - Citerne mazout	ZURICH
LAVARINI Jos.	Ferblanterie	LE SENTIER
HÄNY & C ^e	Pompe à eaux fécales	MEILEN
LIFT S.A.	Monte-charge	REGENSDORF
MARIONI S.à.r.l.	Vitrierie	LAUSANNE
MARTIN Frères & C ^e	Entreprise de construction	VALLORBE
MASSON S.A.	Chauffage	LAUSANNE
NOVELAIR S.A.	Ventilation - Climatisation	ZURICH
ROVO + CLAUDE S.A.	Enseignes et éclairage au néon	LAUSANNE
S.E.V.J.	Installation électrique	LE SENTIER
SPIEGEL ERBEN S.A.	Meubles réfrigérateurs pour la boucherie	ZURICH

*La Direction de Migros Lausanne
remercie les maisons qui ont contribué à la réussite
de ce beau magasin
libre-service*



une surprise vous attend le jour de l'ouverture...

ouvre
vendredi 30 octobre 1964
à 8 heures son magasin au
SENTIER



DENRÉES ALIMENTAIRES

Dans nos rayons spacieux, vous trouverez, présentées de manière attrayante et pratique, toutes les denrées dont vous avez besoin quotidiennement, soit : sucre, pâtes, huiles comestibles, conserves de poissons, de légumes, de fruits « Del Monte », jus de fruits, eaux minérales d'Aproz, votre café préféré, de délicieux biscuits, de nombreux cakes, etc...



PRODUITS LAITIERS

Vous connaissez certainement notre vaste assortiment de fromages de table et à fondue, beurre, crème fraîche, crème à café, boissons lactées et toute la gamme de nos délicieux yoghourts, riches en vitamines D, sans oublier la boisson moderne : M-Drink (lait partiellement écrémé, contenant 2,0% de matières grasses).



BOUCHERIE - CHARCUTERIE

La viande Migros est de toute première qualité, elle satisfait les plus exigeants. Relevons qu'elle est toujours vendue sans charge.

Des locaux ultra-modernes permettent une préparation adéquate.

Notre rayon charcuterie vous offre une variété incomparable : jambon, salami, charcuterie assortie, potée et toujours fraîche, ainsi que tout un choix de volaille, dont le délicieux poulet du pays « Optigal ».



FRUITS ET LÉGUMES

Un merveilleux rayon riche en couleurs !

Vous y trouverez des fruits appétissants, des légumes de saison d'une fraîcheur absolue, tous vendus aux prix du jour les plus justes.

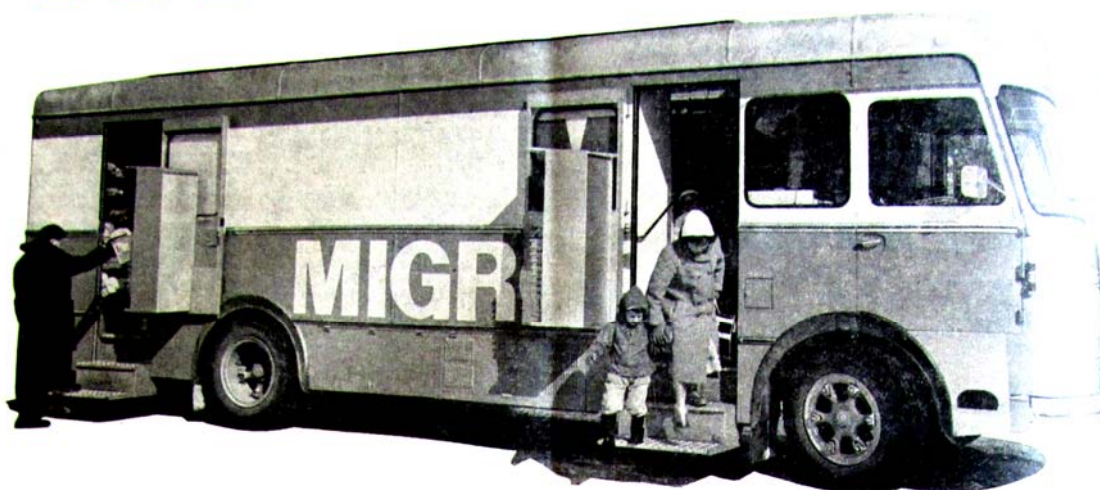


PRODUITS NON ALIMENTAIRES

Notre assortiment complet d'articles de cosmétiques et de produits de nettoyage vous comble. Pour votre toilette : savonnettes, eau de Cologne, sels de bain, coton hydrophile, pâte dentifrice, brosses à dents, shampoings, fixatif, brillantine. Pour vos soins de beauté : crèmes, vernis à ongles, rouges à lèvres, lait démaquillant, tonique facial, etc... et pour vos nettoyages : savons, savon mou, poudres à lessive, poudres à nettoyer, cirages et encaustiques. Et n'oubliez pas notre rayon de bas de qualité et à des prix Migros, bien sûr !

M

Nouvel itinéraire de notre camion de vente
dû à l'ouverture de notre magasin au Sentier



camion de vente libre-service

Vallée de Joux

Horaire valable dès le 30 octobre 1964

L'Abbaye - Le Brassus - Les Charbonnières

Mercredi / Vendredi

Le Pont	8.00 - 8.25
L'Abbaye	8.30 - 9.00
Les Bioux	9.10 - 9.50
L'Orient (Crêt)	10.00 - 10.40
Derrière-la-Côte	10.50 - 11.10
Piguet-Dessus	11.15 - 11.30
La Combe	11.35 - 12.00
Le Brassus (haut du village)	13.30 - 14.10
Le Brassus (bas du village)	14.15 - 15.00
Le Lieu	15.20 - 15.40
Le Séchey	15.50 - 16.10
Les Charbonnières	16.15 - 16.30

UNE INAUGURATION

L'économie se transforme. Prenez le commerce. Le petit épicier était bien sympathique dans sa boutique où l'on bavardait, où l'on se rencontrait, un peu comme les femmes causaient autour de la fontaine à l'époque où il n'y avait pas l'eau dans les maisons. Aujourd'hui le petit épicier achève de disparaître. On le regrette, et on est même tenté de faire appel au sentiment pour le sauver. Au début, quand on demandait de protéger le petit commerce, d'empêcher le développement tentaculaire des coopératives et des grands magasins, on dénonçait comme traîtres aux classes moyennes ceux qui y faisaient des achats. Je me souviens de l'avoir entendu dire quand j'étais enfant, du Grand Passage de Genève, où certaines personnes se rendaient à la dérobée, comme on va marauder le fruit défendu. Je l'ai entendu dire de la Coopérative, puis de la Migros ; mais l'évolution n'en a pas moins continué, et nous admettons aujourd'hui que la distribution des biens de consommation par des sociétés à succursales multiples ayant un débit considérable et capables, en conséquence, de rationaliser achat et vente n'est pas un malheur public, encore que la disparition d'un type d'homme, éminemment sympathique, maître responsable de son entreprise, soit triste ; mais elle était inévitable... nous avons de la chance d'avoir comme régulateurs du commerce de détail ceux que nous avons. Cela a maintenu le coût de la vie à un niveau grâce auquel notre industrie reste concurrentielle bien que nos salaires et nos charges soient particulièrement élevés.

De qui sont ces lignes ? Elles sont tirées d'un exposé que M. le professeur Olivier Reverdin, conseiller national libéral de Genève a fait au cours d'un congrès industriel qui s'était réuni à Lausanne en mai dernier.

Nous pensons intéressant de les reproduire à l'heure même où la Société coopérative Migros vient d'ouvrir au Sentier un nouveau point de vente.

Si la construction de ce nouveau magasin a été réalisée, c'est que les dirigeants de cette importante société ont estimé qu'on pouvait faire confiance à l'avenir de notre région industrielle. Ils ont fait confiance à nos industriels et sont certains de l'amélioration constante des conditions de vie de la Vallée de Joux.

L'ouverture du magasin a été précédée d'une petite soirée d'inauguration qui s'est déroulée d'abord dans les nouveaux locaux, puis à l'Hôtel de Ville. Un grand nombre d'invités étaient réunis à cette occasion. On pouvait naturellement remarquer les représentants du Conseil d'administration de Zurich, ainsi que les dirigeants du centre de Lausanne. Étaient également conviés tous ceux qui, depuis les ingénieurs et les architectes, aux maîtres d'état, avaient contribué à la réalisation de l'œuvre entreprise.

Nous ne pensons pas indispensable de décrire ce nouveau point de vente, qui est doté de toutes les installations permettant de servir une marchandise de qualité. On trouve au sous-sol des chambres frigorifiques et des entrepôts commodes. Il faut souligner que le magasin du Sentier prend en importance le 7e rang parmi les 32 magasins Migros que compte le canton de Vaud.

Pendant l'apéritif, M. Arnold, représentant du centre de Zurich, salua les invités au nom de l'administration de faîte et remercia tous ceux qui avaient contribué à la réussite de l'œuvre entreprise. Il dit sa conviction que le nouveau magasin rendrait les services qu'on attend de lui.

Au cours du repas servi à Hôtel de Ville, ce fut le tour de Me Coty, président du centre de Lausanne. Il dit son plaisir de voir s'édifier un magasin à La Vallée. Cette construction a été souhaitée longtemps, dit-il, par de nombreux acheteurs et acheteuses. Elle vient donc

donc à son heure. Il remercia les autorités qui se sont montrées compréhensives à l'endroit de la Migros et lui ont facilité la tâche. Mais il remercia également tous ceux qui eurent une part active dans la nouvelle construction. Nous avons relevé le nom de M. Python, architecte, qui a des attaches familiales à la Vallée de Joux.

Me Coty souligna que Migros ne vient pas au Sentier en conquérant mais collaborant de son mieux sur le plan de la distribution des biens de consommation. Il rappela que la coopérative Migros n'avait jamais conduit à la ruine des commerçants privés capables et dignes de leur fonction sociale.

Me Coty dit encore que les statuts de la Coopérative Migros précisent que le .. % du chiffre d'affaire doit être affecté à des actes culturels. De ce fait il leur sera possible de participer au développement de la vie artistique à La Vallée.

M. Marius Golay, syndic du Chenit et membre de la Société coopérative du Brassus depuis trente ans, dont vingt ans de présidence, trouve cependant les mots qui conviennent en la circonstance et avec un sourire malicieux, il exprime le point de vue des autorités en souhaitant que ce nouveau foyer de ravitaillement stimule le commerce local.

Il est de fait que la présence d'un magasin Migros accentuera encore le caractère de centre économique régional que deviendra de plus en plus Le Sentier. Il en résultera un accroissement général des affaires qui pourra en définitive être profitable à tous.

C'est donc dans cette heureuse perspective que nous pouvons aujourd'hui saluer l'arrivée de cette organisation qui fit beaucoup parler d'elle, qui suscita au début des luttes passionnées et qui fait aujourd'hui partie intégrante de la vie sociale de la Confédération helvétique.

Note : en ces dernière lignes retapées, il convient que la reliure annuelle de la FAVJ n'a pas permis de lire ce qui se trouve dans le pli. De ce fait un ou deux mots pourraient avoir été mal compris sans cependant que le sens général des propos ne soit affecté.

FAVJ du 4 novembre 1964.